Nous vivons un moment de crise exceptionnelle qui révèle toutes les fragilités de notre modèle sociétal, bâti sur une abondance énergétique dont la non durabilité apparait au grand jour. Les grosses difficultés du parc nucléaire français, les problèmes sur les approvisionnements en gaz et hydrocarbures du fait notamment de la guerre russe en Ukraine, mais aussi la sécheresse issue du changement climatique qui met à mal nos ressources hydroélectriques et pour refroidir nos centrales, tout cela donne la mesure de notre dépendance à un bien, l'énergie, qui devient rare et donc précieux.

Les prix, par conséquent, explosent et mettent en difficulté bon nombre de nos concitoyens; que ce soit directement à la pompe, bientôt pour notre chauffage et pour nos besoins en électricité ou par les répercussions de ces hausses sur nos biens de consommation notamment alimentaires. Et les foyers les plus modestes sont les plus impactés.

Si le premier "choc pétrolier" de 1973 avait généré des réactions dans la société, aujourd'hui nous paraissons impuissants, quand nous devrions au contraire nous saisir de cette opportunité pour décliner la seule option qui est durable face à l'urgence écologique : la sobriété énergétique. Un mot qui paraissait hors du temps jusqu'à il y a peu et qui aujourd'hui s'installe dans le débat public.

Nos collectivités locales doivent profiter de ce moment pour actionner tous les leviers pour accélérer un changement nécessaire. Elle doivent tout mettre en œuvre pour permettre de réduire le recours à la voiture individuelle pour nos concitoyens, en incitant le report modal sur d'autres formes de mobilités moins énergivores. Elles doivent aussi maîtriser leur propre consommation énergétique. Mais force est de le constater, en 2022 elles en sont souvent presque au stade 0 sur ce sujet. Les projets d'investissements continuent sur leur lancée sans tenir compte de cette situation nouvelle et urgente.

Pourtant, des choix sont à faire, peut être impopulaires mais donnant le bon exemple, à commencer par les équipements énergivores. A titre d'exemple, une structure orientée "loisir" comme le centre aquatique, dans un contexte de pénurie d'énergie, va coûter au contribuable plus d'1 M€ de fonctionnement en 2023 si tout continue tel quel. Les augmentations d'impôts votées par l'Intercom pour 2022 ne doivent pas servir à compenser ces surcoûts mais à investir pour notre avenir.

En parallèle des actions nécessaires à mettre en place en termes de sobriété, il est en effet vital d'investir et de soutenir les projets de production d'énergie renouvelables sur notre territoire. Ceux-ci sont les seuls à garantir une énergie décarbonée, une augmentation de notre indépendance énergétique tout en permettant des retombées économiques pour le territoire.

Nous attendons par conséquent que les élus se mobilisent pour accueillir des moyens de production photovoltaïque sur les bâtiments de la collectivité et qu'ils prennent les dispositions d'urbanisme nécessaires pour inciter la production d'énergie renouvelable sur les nouveaux bâtiments tertiaires ou en Zones Artisanales. Enfin, quant aux projets éoliens c'est un peu désolant dans ce contexte d'entendre juste le refrain de "pas chez moi". Dès lors qu' ils répondent aux exigences réglementaires, et aux engagements du plan climat territorial, ces projets devraient être facilités et accueillis par nos Collectivités, surtout s'il existe la possibilité de créer un projet citoyen en y associant les habitants du territoire.

Profitons de l'urgence pour nous inscrire dans la durabilité, en sachant que nous n'avons pas d'autres choix et que tout temps qui sera perdu, ne sera pas rattrapé.